Le Nord

Administration de la CROIX DU NORD, 15, rue d'Angleterre

CONDITIONS

Par la Poste, Un An.	6 fr.	Annonces.	0,25
Six Mois.	3 —	Réclames.	0,50
Trois Mois.	1 —	Faits-divers.	0,50
Départem. non-limitrop. et Belgq., port en sus		Chronique locale.	0,50

LE CABINET NOIR

Le *Réveil du Nord* se plaint en termes amers, que la Préfecture ou la Police ait intercepté une des correspondances qui lui étaient envoyées de Douai et demande si ce « Hors sac » dûment ashéminé n'a pas pris la route qui mène *au cabinet noir*.

Là ! nous n'en serions pas trop surpris. En ce temps où la liberté de la presse est sous l'égide protectrice du vieux révolutionnaire Clémenceau, où la liberté d'opinion est assurée à tous les citoyens, où les bureaux de rédaction sont protégés contre toutes les indiscrétions de la police, il ne nous étonnerait pas outre mesure qu'une correspondance intéressante ait été arrêtée en route, comme le télégramme de l'*Eclair* et mise sous les yeux du Préfet avant de... ne pas parvenir à son destinataire.

Ce qui nous étonne c'est qu'après s'être plaint de la sorte, le *Réveil du Nord* accueille d'un sourire goualleur les perquisitions faites par la police dans quelques journaux de Paris, sous le fallacieux prétexte de découvrir un grand complot contre la sûreté de l'Etat.

Il appelle cet acte un *cambriolage légal*, mais après tout, *c'est bien fait*. Lui aussi, sans pourtant avoir le flair d'un procureur général, avait bien vu que la préoccupation des feuilles réactionnaires de grossir démesurément et de dénaturer les moindres incidents, leur campagne de panique à la veille de la consultation nationale, indiquaient manifestement la *probabilité* des complicités dont la justice prétend aujourd'hui tenir la trame. »

Dans ce cas le fait du Prince s'impose, il n'y a plus de loi qui tienne, plus de liberté à respecter, plus de ménagements à prendre, il faut marcher, cambrioler les rédactions, perquisitionner dans les bureaux des journaux et sauver à tout prix la République en danger.

Dans ce cas, je ne vois pas pourquoi le police aux ordres du parquet de Béthune, a fait une descente aussi grotesque qu'imprévue dans les bureaux de la *Croix* plutôt que dans ceux du *Réveil du Nord*.

A comparer les récits qui ont été publiés par les journaux lors des émeutes provoquées par Broutchoux à Lens, il me semble que *la préoccupation de grossir démesurément et de dénaturer les moindres incidents* hantait bien plus l'esprit du correspondant du *Réveil* que l'imagination des feuilles réactionnaires.

Dès lors le *probabilité des complicités dont la Justice recherche la trame* s'affirme davantage du côté du *Réveil* que du côté de la *Croix*.

Ou bien le procureur général n'a pas eu assez de flair ; ou bien nous avons à nous demander pourquoi le parquet de Béthune a négligé de rechercher cette autre *complicité probable* qui manque à la trame.

Ah ! on eût entendu de beaux cris, et le ministre Clémenceau aurait passé un sale quart d'heure.

Si seulement pour un courrier arrêté en chemin, le *Réveil du Nord* se plaint si amèrement, qu'eût-ce été, grands dieux ! si le commissaire de police était venu perquisitionner dans ses bureaux et opérer le cambriolage légal de sa rédaction ?

Qu'il se rassure ! nous ne lui souhaitons pas pareille aventure et il n'a d'ailleurs rien à redouter de l'ami de Broutchoux.

C'est à d'autres journaux que Clémenceau réserve les mesures odieuses et grotesques pour essayer de monter de nouveau le drame-bouffe en trois actes du Grand Complot contre la République.

M. DOUMER
et la Franc-Maçonnerie

M. Doumer, président de la Chambre, se représente dans la 2e circonscription de Laon.

Au cours d'une réunion électorale à Saint-Gobain le candidat fut accusé par son concurrent d'être franc-maçon.

Relevant aussitôt cette accusation M. Doumer fit la déclaration suivante :

« La franc-maçonnerie n'était pas, à son institution, une congrégation ; c'était une société philanthropique, une société d'hommes de bien visant un but louable. Quand j'y entrai, je savais m'affilier à des amis, à des partisans d'une idée saine, d'une politique de progrès, de liberté.

Peu à peu, une tranformation pernicieuse s'opéra, la franc-maçonnerie devint et est restée une coterie, une caste d'où partit la délation, le bas régime du mouchardage, du favoritisme, de l'internationalisme.

Ceci n'a jamais été dans mes principes, ni dans mes idées.

En janvier 1904, j'ai rompu toutes relations avec les hommes qui travaillaient à l'endantissement du patriotisme, qui compromettaient notre défense nationale.

J'ai repris ma liberté pour être candidat à la présidence de la Chambre comme à la présidence de la République ; j'ai rompu avec la franc-maçonnerie afin d'en finir avec cette *clientèle déshonorante*. »

« *Clientèle deshonorante* », le mot restera comme une nouvelle flétrissure vigoureusement appliquée sur la face ignoble de cette ignoble bête qu'on appelle la Franc-Maçonnerie.

Cette exécution en quelques mots ne concilierai pas à M. Doumer les faveurs du Bloc et MM. les blocards feront la grimace, mais les gens de bon sens s'en réjouiront et riront des blocards.

MM. Ducarin, Delecroix, Gombert, Potié, ne rompent pas, eux, avec cette clientèle déshonorante, puisqu'ils sont les candidats soutenus, appuyés, chauffés par les F∴ M∴ et les Rehards.

Pour les Victimes de la Résistance

Il y a déjà plusieurs semaines que nous n'avons publié aucune liste de souscriptions en faveur des victimes de la Résistance ; mais depuis le même temps le nombre de ces victimes n'a fait qu'augmenter et de toutes parts montent vers le Comité catholique les cris de détresse des familles chrétiennes frappées par d'iniques sentences prononcées contre ceux de leurs membres qui ont rempli vaillamment leur devoir.

Le gouvernement spoliateur se venge de la peur qu'il a eue et frappe ces ouvriers, ces paysans qui l'ont fait reculer devant la magnifique protestation de leur foi.

Ce sont de longs jours d'emprisonnement qui s'abattent sur des familles de pauvres gens, les privent du salaire qui les faisait vivre, épuisent leurs ressources et les jettent dans la misère parce qu'il s'est trouvé dans ces familles des cœurs généreux indignés par une odieuse persécution.

Quand, aux premiers siècles de l'Eglise, les martyrs remplissaient les prisons, les chrétiens laissés en liberté s'ingéniaient pour leur venir en aide de toutes les manières.

Des quêtes se faisaient en leur faveur dans les assemblées des fidèles, les riches apportaient de royales offrandes, les pauvres donnaient leur obole et tous participaient ainsi aux mérites des confesseurs de la foi.

Nous sommes revenus à ces temps de la persécution où les ennemis de Dieu triomphent légalement et foulent aux pieds les droits les plus sacrés du peuple chrétien.

C'est pour sauver nos églises et la liberté du culte, c'est pour garder nos prêtres et défendre nos autels que nos vaillantes victimes se sont sacrifiées.

Il ne sera pas dit que les chrétiens d'aujourd'hui se sont montrés moins généreux que les chrétiens d'autrefois à l'égard des martyrs.

C'est pourquoi il nous suffira de faire savoir que la caisse pour les victimes de la résistance est à bout de ressources et d'adresser ce nouvel appel à la générosité des catholiques du Nord.

Les souscriptions sont reçues aux bureaux de la *Croix du Nord* et chez M. Louis Desroumeux, 58, rue d'Angleterre, à Lille.

Le Comité Catholique.

LE 1er MAI

Voir plus loin : Graves désordres à Paris. — Agents blessés mortellement ; 2.000 arrestations.

A LILLE

La journée du 1er mai s'est passée à Lille dans le plus grand calme et sans que les troupes envoyées à Lille pour maintenir l'ordre en cas de besoin aient eu à intervenir. Elles étaient consignées dans les casernes et autres établissements militaires, prêtes à partir au premier signal. Les soldats qui, certes, ne devaient pas désirer mettre sac au dos, ont dû trouver le temps terriblement long.

Six mille ouvriers environ ont chômé. En voici le décomptement :

Manufacture des tabacs, tout le personnel : 800 ouvriers ; tissage Cazes, rue de Lannoy, tout le personnel : 450 ouvriers, qui ont, d'ailleurs, l'habitude de cesser le travail le 1er mai, avec l'assentiment du patron ; Savonnerie Maubert, rue Lamartine, tout le personnel : 200 ouvriers ; Lechat et Cie, courroies, tout le personnel : 200 ouvriers ; Guyot, fondeur, rue du Chevalier-Français, 200 ouvriers ; Leroy-Dereniaux, entrepreneur de travaux de bâtiments, rue de la Plaine, 58, 200 ouvriers ; Faucheur frères, filateurs de lin, rue des Stations, 65 ouvrières sur 600 ; Cocard, fondeur, rue de Valenciennes, 25 ouvriers ; Lemaire, rue Philadelphie, 40 ouvriers ; Dawson, constructeur-mécanicien, rue Sans-Pavé, 50 ouvriers ; Gossart, constructeur, rue du Faubourg-de-Roubaix, 81 ouvriers ; Hauser, confectionneur, rue Ban-de-Wedde, 15 coupeurs ; Thibaut, menuisier-charpentier, rue du Bois, 15 ouvriers.

Il faut ajouter les 700 ouvriers des établissements Peugeot, 2 400 ouvriers du Livre, 350 ouvriers de la filature Drieux, rue de Fontenoy et compter aussi ceux qui avaient obtenu la permission de s'absenter de leurs usines, si bon leur semblait, et qui d'ailleurs n'étaient pas très nombreux.

On en verrait la preuve dans le fait que les tramways ouvriers du matin ont amené à Lille de toutes les directions autant de voyageurs que les jours précédents.

A l'Hôtel des Syndicats.

On sait que la Fédération des Syndicats avait organisé une manifestation de ses adhérents, qui devaient se rendre à la mairie et à la préfecture, et présenter, par l'organe de leurs délégués, les revendications des différents groupements à M. le Maire et au Préfet du Nord.

Vers dix heures on constatait une certaine animation aux abords de l'hôtel, rue Notre-Dame. La plupart des arrivants s'empressaient, du reste, de pénétrer à l'intérieur de l'immeuble, à cause de la pluie, qui ne cessait de tomber depuis le matin.

A la porte, on avait affiché une pancarte invitant les manifestants à ne pas se départir de leur calme et à chasser de leurs rangs les perturbateurs.

A dix heures un quart, deux mille manifestants, parmi lesquels une cinquantaine de femmes, commencèrent leur procession, ayant à leur tête, comme bedeaux, les citoyens Saint-Venant, secrétaire de la Fédération, Bergot, Picavez et Depoubourg, conseillers municipaux collectivistes.

La police, sous la direction du commissaire central, surveillait l'entrée de la rue et la place de la République.

Le cortège, lentement et majestueusement, comme il convient à une aussi grandiose manifestation du prolétariat conscient contre l'oppression capitaliste — style *Transatlantique* ! — prit la place Richebé, la rue de Béthune et la rue Neuve et arriva en Peinte-Rihour, où la foule en masse sous les arcades, pendant que les conseillers municipaux, y compris le citoyen Deverny et les délégués des syndicats gravissaient le grand escalier.

Ces derniers étaient les citoyens Raghebom, pour les ouvriers corroyeurs ; Creton, Baucha et Pollet-Venant, pour les ouvriers de l'industrie textile ; Boudnes et Roggeman, pour les ébénistes ; César Ghesquière, pour les ouvriers de la voirie ; Coureuble, pour les coupeurs ; Martin, pour les menuisiers ; Franc, pour les meuleurs ; Bour et Juillart, pour les ouvriers métallurgiques ; Masson et Colen, pour les ouvriers du Livre ; Bailly, pour les papetiers-relieurs ; Philippe, pour les employés de commerce ; Cocheteux, pour les peintres en bâtiments ; Degester, pour les terrassiers ; Duchock et Dubloquit, pour les jardiniers, et Henri Ghesquière, conseiller général.

La réception à la Mairie

M. Charles Delesalle attendait dans son cabinet, entouré de MM. Laurenge, Baudon et Dubarcq, adjoints.

Le citoyen Deverny, présenta les camarades et le citoyen Saint-Venant lut les revendications : journée de huit heures, repos hebdomadaire, droit syndical pour les ouvriers de l'Etat, des départements et des communes.

— Personnellement, répondit à peu près M. le Maire, je reconnais que certaines de vos revendications peuvent être justes ; mais je crois qu'elles sont hâtives. Elles ne pourraient être mises en application — la journée de huit heures, par exemple, que si tous les Etats européens consentaient à les mettre eux-mêmes en usage. Autrement la France resterait en infériorité.

Le citoyen Deverny fit remarquer qu'il serait souhaitable que les employés de la Mairie pussent se syndiquer. Mais M. le Maire répondit en faisant valoir les inconvénients qui résulteraient de ce privilège, qui pourrait entraîner des conflits préjudiciables à l'intérêt général. Les employés des communes ont en compensation le droit à la retraite et d'autres avantages.

M. Delesalle insista sur le caractère pacifique qu'offrait la manifestation et déclara qu'il lui ni ses collègues de la municipalité ne voudraient s'opposer à des cortèges de ce genre, tant qu'ils ne seraient pas la cause de violences et de désordres.

Un jardinier de la ville, qui prenait part à la manifestation, exposa des revendications particulières à sa corporation et finit par amener la discussion sur un terrain personnel, puis M. Masson, président du Syndicat Typographique, demanda l'application du tarif syndical aux imprimés municipaux ; enfin le citoyen César Ghesquière soumit quelques propositions relatives à la voirie.

Après ces échanges de bonnes paroles, la manifestation se reforma et prit le chemin de la Préfecture.

A la Préfecture

Le grand introducteur auprès de M. Vincent fut le citoyen Henri Ghesquière, conseiller général.

Les présentations faites, il laissa la parole au citoyen Saint-Venant, qui relut son petit mémoire.

Félicitant les manifestants de leur calme, M. Vincent ajouta qu'il transmettrait aux pouvoirs publics les desiderata qui venaient de lui être exposés.

Puis, revenant au caractère du cortège, il continua :

Le devoir de maintenir l'ordre public, dit-il, s'impose à tous les gouvernements, quels qu'ils soient. La plupart du temps, ce ne sont pas les vrais ouvriers qui se laissent aller aux manifestations violentes contre les personnes et les biens. Mais, partout où l'ordre est troublé, il faut que le gouvernement le rétablisse par les moyens qui sont à sa disposition.

Le citoyen Saint-Venant pria alors M. Vincent de s'intéresser à la grève des établissements Peugeot ; M. Masson demanda au préfet pour les services départementaux ce qu'il avait demandé à M. Ch. Delesalle pour les services municipaux ; le citoyen Creton parla de l'institution toujours en projet d'une commission mixte pour régler les différends de l'industrie textile.

Après quoi, M. Vincent reçut de nouveau la corde des félicitations, qui, du reste s'adressaient bien :

— Puisque je vois ici des journalistes, je tiens aussi à féliciter, pour qu'ils le répètent, toutes les troupes que j'ai été dans l'obligation d'employer pour le rétablissement de l'ordre troublé par l'émeute dans l'arrondissement de Valenciennes. Elles ont opposé à toutes les violences un sang-froid et un stoïcisme parfaits ; elles ont fait l'admiration de la France et du monde entier et c'est à elles que nous devons de ne pas avoir de malheurs à déplorer.

Et le citoyen Ghesquière ayant fait observer qu'il espérait ne plus voir l'armée intervenir dans les grèves, le Préfet, lui répliqua péremptoirement :

— Je ne m'y opposerais pas, s'il ne s'agissait que de manifestations pacifiques et légales. Mais celles dont je parle n'étaient pas de cette nature ; elles étaient violentes, séditieuses et constituaient de véritables émeutes. Cela personne ne peut le supporter. Personne ne désire plus que moi éviter les conflits entre grévistes et soldats. Mais qui a commencé à piller les usines et les maisons des non-grévistes, à Denain ? Qui a mis entrave à la liberté du travail ? Je la répète, je ne crois pas que ce soient les vrais ouvriers qui sont coupables ; mais il est malheureux que les ouvriers ne sachent pas faire leur police eux-mêmes et chasser de leurs rangs les révolutionnaires...

Le citoyen Ghesquière. — ... Payés par les fonds secrets !

M. le Préfet. — Comment, les fonds secrets ?

Un citoyen. — Ou les réactionnaires.

Ce dernier avait touché juste et M. Vincent, bon courtisan, saisit au vol cette profonde pensée, heureux de faire savoir pardelà les espaces à M. Clémenceau et aux blocards du Midi qu'il était de leur avis sur les effroyables dangers de la conspiration contre la République :

— J'allais le dire, riposta-t-il, sans rire et sans sourciller.

Après une intervention saugrenue du citoyen Raghebom et des propositions du citoyen Philippe, relativement au repos hebdomadaire et à la fermeture des guichets de grande vitesse dans les gares, M. Vincent salua les délégués qui se retirèrent.

Retour à l'Hôtel des Syndicats

La procession retourna de la préfecture à l'Hôtel des Syndicats, où le citoyen Bour, les citoyens Bergot et Boudnes et le citoyen Ghesquière prirent tour à tour la parole et rendirent compte des conversations avec M. Ch. Delesalle et M. Vincent.

Le citoyen Ghesquière ne cacha pas son sentiment sur les résultats qu'il espérait de ces démarches et ne perdit pas l'occasion de faire un peu de réclame électorale : « Si vous désirez voir vos réclamations aboutir, rugit-il, votez pour les candidats du parti collectiviste ! »

Enfin, on adopte l'ordre du jour suivant :

Les ouvriers de toutes les corporations, réunis au nombre de 2.000, — ! — après avoir entendu les délégués de la Fédération des Syndicats, rendant compte de leur entrevue avec MM. le Maire de Lille et le Préfet du Nord, leur donnent leur confiance, pour le dévouement incessant qu'ils apportent aux revendications du prolétariat, et s'engagent à voter le 6 mai prochain, pour les candidats qui s'inspirent des mêmes idées et qui s'engagent à défendre, au Parlement, avec énergie, les revendications des prolétaires.

Les maçons

Des ouvriers maçons, au nombre de cent cinquante environ, ont fait une manifestation séparée.

Dès huit heures du matin, ils ont parcouru différentes rues du quartier de Wazemmes, puis sont venus se promener, en chantant des refrains révolutionnaires, dans les rues du centre, rue Esquermoise, rue Nationale, Grand'Place, rue Neuve, rue de Béthune, rue de l'Hôpital-Militaire.

A deux heures, ils étaient à l'Hôtel des Syndicats, pour élaborer leurs revendications.

A ROUBAIX

Jamais Premier Mai n'a été plus calme à Roubaix. Le chômage a été insignifiant.

Sur 40.000 ouvriers que comptent les 170 usines appartenant à l'industrie textile, 474 chômeurs seulement ont figuré sur un relevé officiel établi mardi dans la matinée.

Sur ces 474 chômeurs 200 environ appartenaient au tissage de M. Florimond Wattel, rue du Moulin.

Pour éviter des incidents, les typographes en grève n'ont pas été autorisés à sortir en cortège après la réunion qu'ils ont tenue le matin, à le *Brasserie des Orphéonistes*, place de la Gare.

Le soir, à sept heures, MM. Jules Guesde et Anseele, député de Gand, ont donné une conférence dans les locaux de la coopérative *La Paix*. Ils ont parlé de la nécessité de l'organisation syndicale.

Cette réunion n'a donné lieu à aucun incident. La soirée a été aussi tranquille que la matinée.

A CROIX

La journée s'est passée au milieu de l'indifférence générale. Le matin il pleuvait : il y a eu concours de pinsons et de pigeons, une distribution de viande aux indigents et une autre de gâteaux dans les écoles officielles.

Quelques drapeaux à la Mairie et autres bâtiments municipaux.

Le soir, un concert fut donné par les Sociétés subventionnées, sur le Grand'Place.

A WASQUEHAL

Le 1er Mai n'a été signalé que par de légers incidents.

Une sortie de la « Jeune France » dans la soirée, un bal raté à 9 heures, ce furent les uniques manifestations de la journée.

Un chariot de M. Florimond Fercou servit d'estrade improvisée aux musiciens qui tentèrent, mais en vain, d'animer les rares danseurs.

Aucune usine n'a chômé hier, les ouvriers s'en trouveront très bien.

A TOURCOING

Journée de travail très calme. Le seul citoyen Inghels, candidat socialiste, s'est promené en ville, suivi de dix de ses partisans en liesse. 25 gendarmes arrivés le matin par la gare des Francs ont été casernés à l'Hôtel des Pompiers.

A ARMENTIÈRES & HOUPLINES

Le travail a été complet dans tous les ateliers.

A Houplines et à Armentières un groupe du syndicat textile rouge et du parti socialiste est allé le soir présenter à la mairie les revendications habituelles.

A Armentières les délégués ont été reçus par le maire et les adjoints.

A la sortie quelques gamins ont entonné l'*Internationale* : ce chant n'a pas eu d'échos. Le petit groupe est retourné très calme à la brasserie Humanitaire.

Le Syndicat des Purs dont le siège est au Rond-Point avait lancé son appel invitant les ouvriers à s'abstenir de prendre part à cette « procession atrouche » à la suite de laquelle doivent être déposés dans des poussiéreux cartons les habituels feuillets contenant les éternels desiderata ».

Mais, ajoute l'appel, le 1er mai doit être un jour de réjouissance. Aussi il faut venir en masse au concert, bal, spectacle de la Maison du Peuple.

Quelques jeunesses ont répondu à l'appel et à ceux qui avaient des ronds dans la poche on a offert une chope pour 2 sous.

Ainsi finit la comédie.

A BAILLEUL

Le plus grand calme a régné pendant toute la journée. Le marché hébdomadaire a été très triste par suite du mauvais temps.

Toutes les fabriques et usines ont marché comme d'habitude. Il n'y a pas eu le moindre chômage.

A DUNKERQUE

Le matin, dès six heures et demie, les ouvriers du port et ceux d'autres syndicats arrivaient à la Pointe, près la tour du Leughenaer et en face du Minck.

Le citoyen Albert Sauvage, secrétaire général des syndicats, et les conseillers municipaux socialistes les attendaient et les groupaient.

A sept heures, le citoyen Sauvage est monté sur un tréteau et a recommandé le calme, puis le cortège s'est mis en route vers le cimetière. Il était interminable, il y avait plus de 6.000 ouvriers et des centaines de femmes. Tous avaient l'églantine rouge à la boutonnière. En tête marchaient les porteurs de couronnes.

Au cimetière, des couronnes furent déposées sur les tombes de Paul Calsyn et de Jules Vanierberghe, morts accidentellement en 1905. Les citoyens Sauvage et Debrock prononcèrent des discours, puis le cortège se remit en route pour le cimetière de Saint-Pol-sur-Mer, distant de trois kilomètres. Une couronne y fut déposée sur la tombe d'Alphonse Jeoren.

Deux syndiqués avaient pris le train afin d'aller porter une couronne sur la tombe d'Amand Robitaille, mort au travail à Dunkerque et enterré à Cassel.

Au retour de Saint-Pol, la Musique ouvrière se plaça en tête du cortège qui revint bruyamment à Dunkerque. Le temps était pluvieux.

Avant de se rendre à la Bourse du Travail, les manifestants firent le tour de la place Jean Bart en chantant l'*Internationale* et l'*Insurgé*. Un groupe, suivant la musique, clamait les odieux refrains du *Christ à la voirie* et de *la Vierge à l'écurie*, avec d'autres insanités aussi révoltantes.

Vers 11 heures, chantant, criant même « Vive la grève pour demain ! » le cortège arrive à la Bourse du Travail, où les citoyens Hardy et Mark, de la Confédération générale du travail, traitèrent de l'idée syndicale.

L'après-midi, il y eut concert au Théâtre, et le soir des Conférences ont été données à Coudekerque-Branche, Saint-Pol-sur-Mer et Rosendaël.

***

Les employés et ouvriers des tramways étaient joints au cortège du matin. Aucun incident grave ne s'est produit. Il y a eu des colloques assez violents entre manifestants et passants, mais tout s'est borné à des paroles.

On prête aux ouvriers l'intention d'exiger, dès aujourd'hui mercredi, la journée de 8 heures. Pour cela ils ne se présenteraient à l'embauchage qu'à 8 h. du matin au lieu de 6 h. 1/2, tout en entendant gagner 6 fr. par jour. Les entrepreneurs et négociants sont résolus à exercer le *lokjout*, c'est-à-dire l'arrêt général du travail. On ignore si le citoyen Sauvage, partisan du statu quo, pourra maîtriser le mouvement ; c'est peu probable.

Le 21e dragons est arrivé de Saint-Omer et Aire mardi matin. La veille, il avait cantonné dans les environs de Dunkerque.

A DOUAI

Journée absolument calme. Pas de chômeurs, sauf à la verrerie Chartier, de Dorignies, où le chômage a été complet, mais avec l'assentiment de la direction. Comme les mineurs, les verriers ont envoyé une délégation à la sous-préfecture pour présenter les revendications de la corporation.

Aucune manifestation ne s'est produite.

RÉGION DE VALENCIENNES

A Valenciennes aucun incident. Dans la région le travail est pour ainsi dire complet partout.

A Anzin, des métallurgistes se sont réunis le soir, vers 6 h. 1/2, à l'instigation du syndicat socialiste, pour porter les « revendications » à la mairie.

A Fresnes, les syndicats des verriers à vitres et à bouteilles avaient décidé, lundi soir, de chômer le 1er mai ; mais la grève avait été repoussée à une grosse majorité.

La municipalité ne recevant plus officiellement les délégations, une manifestation s'est rendue à Escautpont pour remettre les revendications à la Mairie.

A Denain, le travail est complet dans les usines, sauf aux ateliers Cail, où l'on compte 1650 entrées sur 2235 ouvriers. Les verriers de Denain et Lourches étaient tous en travail ce matin, mais ils ont cessé à 2 heures pour faire la promenade traditionnelle mais pacifique.

A CAMBRAI

le calme le plus complet.

Un seul drapeau tricolore avait été arboré au 1er étage d'une maison de la place au Bois.

Le brave commerçant, qui habite le rez-de-chaussée de cette maison n'était pour rien dans cette démonstration, qui était le fait d'un locataire.

"IMBÉCILES"

Dans son fameux discours au Sénat, du 27 juin 1903, Waldeck Rousseau disait :

« Je conseille la lecture du mémorable rapport fait, en 1882, par M. Paul Bert, demeuré comme un chef-d'œuvre d'exposition de toutes les faces d'une question complexe, et qui, en outre, est marqué au coin d'une prévoyance que la suite des temps n'a pas manqué de vérifier ».

C'est dans ce rapport « mémorable » et prophétique que Paul Bert, député républicain libre-penseur de l'Yonne, a écrit la phrase non moins mémorable :

« *Il se trouvera un jour dans ce pays* **une majorité d'imbéciles** *pour briser le Concordat et faire la Séparation* »

Liste des « IMBÉCILES » du Nord

qui ont voté la loi de Séparation

Députés : MM. Bersez, Castiau, Debève, Defontaine, Delory, Dron, Evrard Ellez, Lepez, Pasqual, Selle.

Sénateurs : MM. Depreux, Gérard, Hayez, Lecomte, Potié, Trystram.

Electeurs, ne votez pas pour ceux de ces « imbéciles » qui vous demandent vos suffrages.

Ne votez pas davantage pour les candidats du Bloc, qui se recommandent de l'un ou de l'autre de ces « imbéciles ? »

Chronique Electorale

PERMISSION
de plus de trente Jours

Loi du 30 novembre 1875. — Article 2. — Les militaires et assimilés de tous grades et de toutes armes, des armées de terre et de mer ne prennent part à aucun vote, quand ils sont présents à leur poste ou dans l'exercice de leurs fonctions.

Ceux qui, au moment de l'élection, se trouvent en résidence libre, en non activité ou en possession d'un congé régulier, peuvent voter dans la commune sur les listes de laquelle ils sont régulièrement inscrits.

Cette dernière disposition s'applique également aux officiers et assimilés qui sont en disponibilité ou dans le cadre de réserve.

Il faut entendre par congé régulier une autorisation d'absence de plus de trente jours (circulaire du ministre de la guerre du 24 février 1876, circulaire du ministre de l'intérieur du 10 avril 1881 et du 9 septembre 1885).

En conséquence, les militaires en permission ou en congé de convalescence *de plus de trente jours* peuvent et doivent voter.

A LILLE

La Ligue radicale et radicale-socialiste, par son organe, le *Progrès du Nord* fait savoir aux électeurs que leur devoir est de voter pour les collectivistes Saint-Venant, Ghesquière et Delory.

Ils ont bien travaillé les radicaux lillois, tellement bien que l'ouvrage est fini plus vite qu'ailleurs ; ils ont mené leurs troupes au socialisme collectiviste.

Comme des travailleurs consciencieux, la besogne faite, ils disparaissent.

Bien malgré eux, sans doute, mais qui ne voyaient plus loin que leur nez !

3e Circonscription de Lille

Samedi soir a eu lieu au *Drapeau National* la réunion habituelle des adhérents de l'Association républicaine libérale de Mons-en-Barœul : comme toujours l'assistance était très nombreuse.

M. Chantry, avocat, étant empêché, M. Daubresse, le dévoué président de l'A. R. L., l'a remplacé au pied levé, et a tenu ses auditeurs sous le charme de sa parole chaude et vibrante. Il a entretenu ses auditeurs du devoir électoral, leur démontrant d'une manière claire et précise la situation intérieure de la France livrée au régime blocard, leur recommandant de ne voter que pour une personne dont ils seraient absolument certain ; tous ce rapport, il ne peut mieux les engager que de voter pour le sympathique et dévoué Albert Gossart. Il leur montre quelles seraient les conséquences désastreuses si la candidat de la Révolution, Gustave Delory, était encore élu. Il insiste surtout sur l'obligation de voter, car s'abstenir serait un crime à l'heure actuelle. Ces paroles ont été très applaudies, et le nom d'Albert Gossart très acclamé.

Puis, M. Charles Pottier, vice-président, en quelques mots rappelle à l'assistance les faits qui viennent de se passer dans la commune ; il leur remet à la mémoire les agissements du citoyen-maire qui, dans l'espoir d'empêcher la radiation de l'instituteur adjoint Gossart habitant Lille depuis très longtemps et malgré cela restant toujours inscrit sur les listes électorales de Mons-en-Barœul, n'a pas craint de faire signer aux Instituteurs-adjoints Bavard et Demarsy des certificats attestant que Gossart habitait Mons-en-Barœul alors que ces derniers savaient mieux que n'importe qui que ce qu'ils signaient étaient des déclarations mensongères.

Il leur rappelle encore le fait d'un brave ouvrier, père de famille, renvoyé du bureau de bienfaisance sous prétexte qu'il fait partie d'une société de vingt ou il économise un franc par mois il veut l'homme, dit-il, qui tient la place de premier magistrat dans la commune !

La réunion a pris fin vers minuit après des concours de piquets et de bacs.

4e circonscription de Lille

TROIS GRANDES RÉUNIONS

M. Jules Dansette acclamé à Marquillies, à Bois-Grenier, à Erquinghem.

Dans la journée de lundi, M. Jules Dansette a fait trois réunions magnifiques.

A Marquillies, 350 électeurs étaient assemblés sous la présidence de M. Gustave Barrois.

M. Barrois retraça en quelques mots la carrière parlementaire déjà si bien remplie du député d'Armentières et de La Bassée.

M. Dansette prit ensuite la parole.

Répondant par des remerciements émus à M. Gustave Barrois, il évoqua la mémoire de M. Max Brame, son ami regretté, puis, avec son habituel entrain, il fit le procès du gouvernement blocard et maçonnique. Il dit le néant des promesses faites par cette bande de politiciens, et montra le danger de cette politique de casse-cou, d'aventure, de surenchère électorale et d'excitations malsaines à laquelle le bloc a livré la France.

Chiffres en main, il démontra combien le Nord est écrasé par le Midi, grâce à la complicité des radicaux de notre région. Ceux-ci ne peuvent rien contre les méridionaux, et aucun d'eux n'a même jamais pu obtenir un portefeuille.

Ce magnifique discours fut souvent interrompu par les applaudissements frénétiques des auditeurs qui, à la sortie, firent à M. Dansette une ovation enthousiaste.

De Marquillies, M. Dansette se rendit à Bois-Grenier. A 6 h. 1/2, dans une salle du village, tous les électeurs étaient réunis pour acclamer le député sortant, et, après une conférence applaudie à outrance, chantaient en son honneur un chaleureux vivat.

Cette journée féconde a été dignement couronnée par une troisième et imposante réunion à Erquinghem-Lys où plus de cinq cents électeurs ont manifesté avec enthousiasme leur attachement au sympathique député sortant qui sera l'élu de demain.

5e Circonscription de Lille

On nous écrit :

Les Fils à Papa

Parmi les candidats qui roulant maintenant en automobile de village en village pour décrocher une écharpe de député, il n'y en a pas de plus heureux que les frères Potié.

Voyez donc tous nos orateurs qui doivent commencer un discours. Le début en est toujours pénible, on ne sait comment aborder la question.

Infortunés !

Les frères Potié, eux ont vite trouvé leur affaire, et de Lomme à Mons-en-Pévèle, comme de Seclin à Haubourdin, partout ils ont vite fait de monter sur l'estrade et bras-dessus bras dessous, ils paradent devant l'assistance en disant le refrain connu :

« Sommes les fils à papa
Sommes les fils à papa »

C'est fort joli et tout à fait vrai. Mais que dirait-il, le vieux père Potié, s'il revenait en ce monde ?

Il était l'ami de Paul Bert, qui fut en 1871 préfet du Nord.

Or, que dit Paul Bert de la Séparation ?

« Il se trouvera un jour, dans ce pays, une majorité d'imbéciles pour briser le Concordat et faire la Séparation ».

Or, qui donc a voté la Séparation ?

Que dirait donc le papa Potié s'il savait que son petit Auguste a fait cette belle action ?

Et puis les vieux du pays savent bien que si le père Potié était républicain, il n'était pas sectaire.

Ce n'est pas lui qui aurait voté la Séparation.

Ce n'est pas lui qui aurait approuvé le ministère Combes et aurait soutenu de ses votes le ministère de la délation et du *péril national*.

Non, M. Potié père avait la réputation d'être assez libéral et pas sectaire, et c'est pourquoi aujourd'hui ses fils, tous deux blocards jusqu'au cou viennent faire chanter comme réclame :

« Sommes les fils à papa ! »

Allons, essaz de la chanson, malgré les paroles douceureuses et hypocrites — on vous connaît — vous êtes des blocards.

Non, vous n'êtes plus les : Fils à papa.

Un vieux d'Haubourdin

6e Circonscription de Lille

Le candidat du petit verre à trois sous

Donc, le candidat de la Franc-Maçonnerie et des fonctionnaires — malgré eux — M. Delecroix, *promet*, s'il est élu, que les fermiers seront soumis pour leurs betteraves au régime des planteurs de tabac.

L'Etat sera leur seul acheteur, comme il sera le seul distillateur et le seul fabricant de sucre en France.

Seul acheteur, l'Etat fera les prix qu'il voudra, puisqu'il n'aura à lutter contre aucun concurrent. Et si cela plaît à l'administration, l'Etat achètera (ses betteraves) à l'étranger, comme il fait pour les tabacs, réduisant à la famine les malheureux planteurs.

Voilà ce que promet aux *fermiers* le brasseur Delecroix.

Mais il y a autre chose qui intéresse tout le monde.

Chacun sait que si l'Etat *achète* le tabac *bon marché* aux producteurs, il le vend très cher aux consommateurs.

Tous les produits de l'Etat marchand ou fabricant sont hors de prix. Voyez les allumettes, voyez la poudre de chasse, etc.

Or, quand l'Etat réalisera le programme de M. Delecroix, et sera *seul* marchand d'alcool, *seul* marchand de sucre en France, qu'arrivera-t-il ?

Il a cent à parier contre un qu'il fera comme pour le tabac et les allumettes : *il triplera ou même décuplera les prix*.

Le sucre sera à un prix fou, pauvres ménagères, à un prix de la *Régie*, c'est tout dire.

Et le genièvre sera vendu aux cabaretiers à un tel prix que ceux-ci ne pourront plus donner le petit verre à moins de *trois sous* au minimum.

C'est certain, ouvriers mes amis.

Et quand l'Etat aura besoin d'argent — comme cela lui arrive souvent — il fera comme pour le tabac de 20me. Un beau jour, il fera savoir que le sucre et l'alcool sont renchéris.

Et personne ne pourra rien dire.